



Revue de Civilisation Contemporaine de l'Université de Bretagne Occidentale

EUROPES / AMÉRIQUES  
<http://www.univ-brest.fr/amnis/>

***La division sexuelle du travail militant  
dans les assemblées générales :  
le cas des mouvements de « sans »***

**Dunezat Xavier**

UMR 7183, Genre, Travail, Mobilités, CNRS  
France  
[dunezat.xavier@wanadoo.fr](mailto:dunezat.xavier@wanadoo.fr)

L'actualité scientifique des approches « rapports sociaux de sexe » ou « genre », depuis les années 1990, concerne aussi l'étude des mouvements sociaux<sup>1</sup>, tant dans les sciences sociales anglophones<sup>2</sup> que francophones<sup>3</sup> ou hispanophones<sup>4</sup>. La prise en compte heuristique des « logiques patriarcales du militantisme »<sup>5</sup> prend parfois la forme d'une analyse dichotomique<sup>6</sup> qui occulte la variabilité tant féminine que masculine des modalités d'expression et de lutte si l'on délaisse l'hétérogénéité sociale (de classe, de race...) qui structure chaque groupe de sexe.

Dans le prolongement des approches du « mouvement social sexué »<sup>7</sup>, nous analysons si et comment les rapports sociaux de sexe – imbriqués à d'autres rapports de pouvoir (classe, race) – imprègnent leur marque sur la dynamique de l'action collective. Cet article interroge ainsi les modes de participation au militantisme selon le groupe de

---

<sup>1</sup> Pour un panorama récent, voir Fillieule, Olivier, « Travail militant, action collective et rapports de genre », *Travaux de science politique*, n°36, Université de Lausanne, 2008.

<http://www.unil.ch/webdav/site/iepi/shared/36Fillieule.pdf>

<sup>2</sup> Voir le dossier intitulé « Gender and Social Movements » in *Gender & Society*, Vol. 12, n°6, 1998 ; Vol. 13, n°1, 1999.

<sup>3</sup> Voir le dossier intitulé « Hommes et femmes dans le mouvement social » in *Cahiers du GEDISST*, n°18, 1997. Voir aussi le dossier intitulé « Hiérarchies de genre et militantisme » in *Politix*, Vol. 20, n°78, 2007.

<sup>4</sup> Voir le dossier intitulé « Mujer y Ciencia Política : instituciones y practicas politicas revisitadas desde el genero » in *Politica*, Vol. 46, 2006.

<sup>5</sup> Titre du dossier paru dans *Nouvelles Questions Féministes*, Vol. 24, n°3, 2005.

<sup>6</sup> Les femmes exécutent / les hommes décident. Les femmes se taisent / les hommes parlent. Les femmes font les tâches invisibles / les hommes font les tâches visibles...

<sup>7</sup> Kergoat, Danièle, Imbert, Françoise, Le Doaré, Hélène, Senotier, Danièle, *Les infirmières et leur coordination. 1988-1989*, Paris, Lamarre, 1992, pp. 121-124.

sexe dans les assemblées générales (AG) des mobilisations dites de sans<sup>8</sup>. Ces AG méritent attention. D'abord, elles sont affichées « comme la clef-de-voute de l'injonction démocratique »<sup>9</sup>, ce qui se matérialise par leur fréquence (hebdomadaire ou quotidienne) et leur durée (plusieurs heures). Ensuite, l'histoire et la sociologie du militantisme sont muettes sur les contours du travail militant en AG, hormis des travaux ethnographiques isolés<sup>10</sup>. Enfin, l'AG est le sas d'entrée et de sortie de la mobilisation, l'espace-temps qui fabrique l'action collective...et la défait.

Après un détour méthodologique, nous proposerons une approche du travail militant qui rend visible la participation des femmes, puis nous détaillerons la division sexuelle du travail militant dans les AG d'une des mobilisations observées avant de préciser les déclinaisons repérées par rapport à cette situation. Nous montrerons ainsi que la sexuation de l'engagement ne se résume pas à la dichotomie *hommes actifs / femmes passives*.

Pour cela, nous recourons à l'observation participante « à découvert »<sup>11</sup>, complétée par des entretiens et des questionnaires. Pour cet article, nous privilégierons les observations dans deux mobilisations locales (à Morlaix et à Rennes en Bretagne) participant du « mouvement des chômeurs de l'hiver 1997-1998 »<sup>12</sup>. Nous les nommerons ici Morlaix et Rennes. Mais nous proposerons aussi des éléments d'une enquête en cours dans deux mobilisations locales participant du « mouvement des sans-papiers »<sup>13</sup>. Nous les nommerons ici Comité (lancé en 1996) et Collectif (lancé en 2002).

Notre méthodologie est structurée autour d'une question directrice : *qui fait quoi dans un mouvement social ?* Les entretiens et les questionnaires permettent de construire des portraits sociographiques afin de relier (ou non) telle catégorie de tâches et telle catégorie de protestataires. L'agencement du travail militant est ainsi utilisé comme médiateur pour analyser la reconfiguration de groupes sociaux (de sexe, de classe, de race...) dans et par le militantisme. Par exemple, nous postulons que les rapports sociaux de sexe structurent un mouvement social si nous y repérons une division sexuelle du travail militant.

Selon nos recherches, les mouvements de « sans » sont marqués par une sexuation des tâches militantes qui révèle la centralité de la domination masculine dans leur dynamique. Cependant, le « bon » repérage de cette sexuation a supposé la prise en compte de l'hétérogénéité de classe et de « capital militant »<sup>14</sup> qui structure chaque

---

<sup>8</sup> Les mouvements de « sans » désignent des mobilisations apparues dans les années 1970-1980 et dont la jonction aurait abouti à l'*Appel des sans* (1995). Il s'agit notamment des sans-papiers, des sans domicile, des sans emploi. Le label de « précaires » tend à se substituer à celui de « sans ». Voir Crettiez, Xavier, Sommier, Isabelle, (Dir.), *La France rebelle. Tous les foyers, mouvements et acteurs de la contestation*, Michalon, Paris, 2002, p. 277-353 ; Boumaza, Magali, Hammam, Philippe, (Dir.), *Sociologie des mouvements de précaires. Espaces mobilisés et répertoires d'action*, Paris, L'Harmattan, 2007.

<sup>9</sup> Barbot, Janine, « Entre soi et face aux autres. La réunion hebdomadaire d'Act-Up », *Politix*, Vol. 8, n°31, 1995, pp. 113-123, p. 114.

<sup>10</sup> Barbot, Janine, *op.cit.*, p. 114 ; Duriez, Hélène, « Modèles d'engagement et logiques de structuration des réseaux locaux de la gauche mouvementiste à Lille », *Politix*, Vol. 17, n°68, 2004, pp. 165-199, p. 178-180.

<sup>11</sup> Arborio, Anne-Marie, Fournier, Pierre, *L'observation directe*, Paris, Armand Colin, 2005.

<sup>12</sup> Demazière, Didier, Pignoni, Maria-Teresa, *Chômeurs : du silence à la révolte*, Paris, Hachette Littératures, 1998. Ces mobilisations sont aujourd'hui éteintes : voir Dunezat, Xavier, *Chômage et action collective. Luttés dans la lutte. Mouvements de chômeurs et chômeuses de 1997-1998 en Bretagne et rapports sociaux de sexe*, Thèse de sociologie, Université de Versailles/Saint-Quentin-En-Yvelines, 2004.

<sup>13</sup> Comme ces mobilisations, urbaines, existent toujours, nous taisons leur localisation.

<sup>14</sup> Matonti, Frédérique, Poupeau, Franck, « Le capital militant. Essai de définition », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°155, 2004, pp. 5-11.

groupe de sexe. Nous avons ainsi distingué les « militant-e-s + » et les « militant-e-s – », les premier-e-s disposant d'un savoir et d'un savoir-faire militants et/ou d'un capital culturel.

### **(Re)voir la participation des femmes aux mouvements sociaux**

Parmi les différents moments de l'action collective, les AG constituent un espace-temps intense de tâches militantes prescrites<sup>15</sup>, c'est-à-dire faisant l'objet d'une prise en charge organisée et légitimée. Dans les mobilisations observées (sauf dans le Collectif où c'est plus informel), ces tâches sont jugées consubstantielles au « bon » déroulement d'une AG : élaborer un ordre du jour, présider l'AG, la rythmer, proposer (de faire), se préoccuper (des conditions du faire), se proposer (de faire)... Or, ces tâches prescrites ne tombent pas du ciel : elles sont impulsées par des hommes militants +. Cela ne signifie pas que les femmes et les militant-e-s – ne participent pas aux AG mais l'appréhension de cette participation suppose une approche extensive du travail militant.

*Prescrire le travail militant : la prise de position des hommes militants +*

Dans chaque mobilisation observée, la production locale des tâches prescrites a été organisée par des protestataires qui n'étaient pas « sans ». En passant sous silence leur hétérogénéité (anarchistes *versus* communistes pour aller vite), on repère que les hommes sont plus que sur-représentés. Mais ce ne sont pas n'importe quels hommes. Ils ont une longue trajectoire militante qui a structuré une identification militante supplantant toute autre identification (de classe, de race...). La plupart disposent d'un niveau de diplôme élevé et occupent des emplois classés dans les « professions intellectuelles supérieures », souvent de l'Education nationale. Ils participent d'organisations politiques ou syndicales, plus rarement de réseaux informels, qui sont structurés par une sexuaction des positions militantes et par la domination masculine (voire l'exclusivité masculine). La sur-représentation des hommes dans le lancement des mobilisations et dans la prescription des tâches est d'abord le produit de cette sexuaction préalable au mouvement social.

Nous voudrions insister sur le fait que la prescription des tâches est une porte ouverte à la domination des hommes militants + parce que le fonctionnement en AG mis en place épouse la conception du militantisme qui leur correspond. Parfois, la prescription se matérialise par une charte écrite de fonctionnement qui, dans le cas de Rennes, n'était « compréhensible » que pour les hommes militants + récemment sortis de l'université qui l'avaient expérimentée dans les mouvements étudiants...qu'ils avaient animés.

*Est-ce que t'arrivais avec un mode d'organisation d'un mouvement différent de ce qui s'est passé ? Non, à l'époque, on avait comme mode d'organisation ce qu'on connaissait à la fac [...]. C'était tout. Et on recalquait stricto sensu ce mode d'organisation quoi. On n'en connaissait pas d'autres.<sup>16</sup>*

Comme ces hommes militants + sont les seuls à savoir comment ça marche – en particulier pour la fonction de président d'AG –, ils sont en position d'investir les premiers ce mode de fonctionnement et d'accéder à une forte visibilité, en se donnant par ailleurs le rôle de formateurs...des « sans ».

*Et alors, qu'est-ce qui te donne envie de devenir président de séance ?*

---

<sup>15</sup> Voir l'énumération exhaustive pour Morlaix en annexe 1.

<sup>16</sup> Entretien : homme, 25 ans, Fédération anarchiste.

*C'est trop merdique. [...] Il y a des gens qui sont présidents de séance qui ont aucune idée de ce que c'est... enfin, qui n'ont jamais fait ça alors que moi je l'ai déjà fait au niveau de la fac [...]. Je voyais à peu près comment procéder quoi. Donc c'était plus simple que je prenne une présidence, que je demande une présidence. Bon, ce qu'il faut savoir sur une présidence, c'est que, en règle générale, c'est une prise de présidence dans le sens que, dès qu'une personne se propose, il n'y a jamais eu de cas de gens qui ont été rejetés.<sup>17</sup>*

Cette prise de présidence se prolonge par l'accaparement de toutes les tâches prescrites afférentes à la fonction présidentielle. Du même coup, les hommes militants + se mettent en position d'ordonner le « bon » déroulement de l'AG et d'apparaître incontournables dans l'ordre prescrit<sup>18</sup>. Cette domination masculine pourrait conduire à penser que ces hommes sont actifs durant les AG tandis que les autres catégories de mobilisé-e-s sont passives ou assignées à un suivisme d'« incompetent-e-s ». Or, nous allons voir que la participation de ces catégories est forte si l'on se base sur les prises de parole et si l'on veut bien admettre que les tâches prescrites ne résument pas l'ensemble du travail militant réel en AG.

*Les femmes sont là et parlent !*

La part des femmes (en AG) varie : entre 10% (Comité) et 70% (Collectif) pour les mobilisations de sans-papiers, entre 25% (Morlaix) et 35% (Rennes) pour les mobilisations de sans emploi. Et cette présence s'accompagne d'une participation comparable à la prise de parole. Par exemple, à Morlaix, la domination des hommes dans les prises de parole reste relative. En effet, la part des femmes oscille entre 20% et 35%, ce qui reflète leur part dans les mobilisé-e-s, et on repère une sur-représentation féminine dans un tiers des AG. Par ailleurs, l'image selon laquelle les femmes seraient cantonnées à des tâches matérielles<sup>19</sup> invisibles ne correspond pas à ce que nous avons observé. Il nous est ainsi apparu que l'analyse des prises de parole constituait la médiation à privilégier pour appréhender la division du travail d'AG.

*Du travail prescrit au travail réel*

Au début de nos immersions dans les AG de « sans », nos prises de notes délaissaient les « incidents » car trop désordonnés (nos carnets d'observation étaient ainsi ponctués de « ça gueule », « tout le monde crie », etc.). Or, ces « incidents » ont peu à peu attiré notre attention. D'abord, ils sécrétaient des tâches prescrites comme rappeler l'ordre du jour. Ensuite, la participation des femmes et des hommes militants – tendait à s'accroître lors de ces « incidents ». Il existait donc une contradiction entre la visibilité verbale de ces catégories et leur faible activité en termes de tâches (prescrites) d'AG. Ainsi, nos notes d'observations tendaient à ordonner le déroulement de l'AG à partir des seules tâches prescrites (des hommes militants +) et à traiter sur un mode résiduel les pratiques des autres catégories de protestataires.

L'hypothèse d'un double niveau de tâches d'AG a alors surgi : d'une part, un niveau formel correspondant au travail prescrit ; d'autre part, un niveau informel correspondant à un ensemble de pratiques non prescrites<sup>20</sup> qui, ajoutées aux tâches prescrites, dessinent

---

<sup>17</sup> *Ibid.*

<sup>18</sup> Nous détaillerons ce processus *infra* (2).

<sup>19</sup> Ce sont les tâches incorporant un degré de matérialité *via* l'utilisation d'un « outil » (balai, éponge, téléphone, etc.) ou d'un « support » (tableau, cahier, etc.). Prescrites ou non, les femmes y sont sur-représentées.

<sup>20</sup> Voir l'énumération exhaustive pour Morlaix en annexe 2.

le *travail réel* secrété en AG. Cette distinction permet de relier l'ensemble des tâches pour ordonner le déroulement total – et pas seulement le « bon » déroulement – des AG.

### **La division sexuelle du travail militant (réel) : la visibilité des rapports sociaux**

A partir du cas de Morlaix<sup>21</sup>, nous allons ordonner le déroulement des AG pour montrer que le caractère non passif de la participation des femmes ne peut se comprendre sans prendre en compte le rôle de sas d'entrée que jouent les pratiques non prescrites.

*La maîtrise du travail prescrit par les hommes militants +*

Dès *l'ouverture de l'AG*, l'accaparement des tâches prescrites présidentielles permet aux hommes militants + d'acquérir une position symbolique majeure puisqu'ils sont de fait les faiseurs d'AG. Ils *distribuent la parole, rythment l'AG jusqu'à sa clôture, font respecter l'ordre du jour...*

Au niveau formel, l'ordonnancement de l'AG commence par *le bilan de l'action la plus récente* et le règlement de problèmes d'organisation. Ces points engendrent des prises de parole collectives, avec une domination masculine assez marquée pour les *bilans des actions*. Les militant-e-s – concentrent l'essentiel de leurs prises de parole dans cette première phase. Plusieurs tâches prescrites surgissent alors compte tenu de la spécificité du répertoire d'action (occupation jour et nuit de la mairie de Morlaix). Les femmes se préoccupent davantage *de la sécurité et de qui dort la nuit d'occupation*. De manière plus paritaire, on *se préoccupe de la visibilité du mouvement ou du nombre de mobilisé-e-s*, et on *organise les horaires*. Les hommes militants – *se proposent davantage pour occuper la nuit et pour être de permanence la journée*<sup>22</sup>. Les hommes militants + *organisent la répartition du travail*.

*L'AG continue par le compte-rendu des rencontres avec les institutions*, fait par les hommes militants + puisqu'ils monopolisent les délégations. De même, il leur revient de *faire le point sur la situation générale du mouvement*. Il s'agit alors d'inscrire le mouvement dans un ensemble plus vaste (le mouvement national des chômeurs, le mouvement social...).

*La suite de l'AG consiste à proposer des actions à venir*. Il s'agit d'un autre moment de prise de parole collective et libre, mais les hommes militants + restent sur-représentés.

Enfin, *l'AG se termine par l'organisation d'une action proche*. Cette phase, moins collective que les autres, constitue un espace d'investissement privilégié pour les hommes militants +. Il s'agit de *présenter l'action à venir* avant de *répertorier les tâches à faire*, de *demandeur qui se propose* et *d'assigner la tâche*. Plusieurs tâches surgissent alors et, de manière segmentée, impliquent l'ensemble des participant-e-s. Les femmes militantes + et les hommes militants – *proposent de contacter la presse*, ce qui s'assimile à un simple rappel puisque les hommes militants + l'ont déjà fait. Ceux-ci

---

<sup>21</sup> Deux annexes présentent la division du travail militant dans les 28 AG observées de Morlaix en distinguant les tâches prescrites (annexe 1) et les tâches non prescrites (annexe 2). Le chiffre qui apparaît devant chaque tâche correspond au nombre de personnes l'ayant accompli, une même personne pouvant l'avoir accompli plusieurs fois. Pour chaque tâche, est indiquée la catégorie de protestataires qui l'accomplissait exclusivement ou majoritairement, autrement dit dans des proportions supérieures à ce que représentait cette catégorie.

<sup>22</sup> Les femmes ne se proposent pas pour être de permanence car elles sont de toute façon présentes. Elles se proposent peu pour dormir la nuit car la forte présence masculine les met mal à l'aise. Cependant, quand il manquera des dormeurs, elles seront volontaires.

*se préoccupent de la répression, les hommes militants – se proposent pour le service d'ordre. Les militant-e-s + se proposent pour gérer la réalisation d'un tract. Plus collectivement, mais bien davantage les militant-e-s –, on se propose pour distribuer les tracts ou pour participer à une occupation ponctuelle. Une fois l'action organisée, l'AG se termine...*

Ainsi, l'action des rapports sociaux de sexe et des rapports sociaux militants, via l'enjeu de la division des tâches prescrites, divise le collectif protestataire en quatre groupes. Les hommes militants +, en position dominante, structurent le niveau formel de l'AG même si on note une féminisation de certaines tâches prescrites au bénéfice des militantes +. Les hommes sans capital militant sont cantonnés dans les tâches exécutives sans incidence pour la position dominante des hommes militants +. Quant aux femmes militantes –, exclues de fait de la prise de parole, elles sont reléguées à la position la plus dominée du niveau formel de l'AG, position qui n'est pas étrangère à leur départ plus rapide du mouvement que la moyenne des protestataires.

#### *Pratiques non prescrites : l'irruption des femmes et des militant-e-s –*

L'irruption des pratiques non prescrites prend généralement la forme d'une *rupture d'ordre du jour*, par une personne inscrite ou non au tour de parole. L'analyse de la répartition de cette pratique montre qu'elle reflète la sociographie du mouvement. Cependant, la réaction à cette rupture varie selon la position de la personne concernée. Les militant-e-s + (femmes et hommes) ont rarement droit à un rappel à l'ordre, contrairement aux militant-e-s –. On peut repérer quatre formes de ruptures de l'ordre du jour.

La pratique de *faire une blague* est un espace d'investissement pour plusieurs hommes militants – : elle les aide à se faire une place. Les femmes font aussi des blagues mais, pour aller vite, elles en font toutes une tandis que certains parmi les hommes les font toutes.

La pratique collective de *donner une information hors ordre du jour* permet d'apporter un savoir aux autres sans nécessairement dépendre d'un capital culturel et/ou d'un capital militant. Elle reçoit cependant un écho variable selon la position de l'informateur. Les femmes sont ignorées tandis que les hommes militants – doivent se répéter, parfois violemment, pour se faire entendre.

La pratique de *raconter sa vie* est accaparée par les militant-e-s –, notamment les hommes. Elle consiste, assez longuement, à parler de soi ou à raconter un événement précis que l'on a vécu. Alors que les femmes militantes + considèrent ces moments comme nécessaires et les encouragent, les hommes militants + cherchent à les limiter, voire à les rejeter, en rappelant l'ordre du jour. Cette forme de savoir des sans emploi n'acquiert pas le statut de capital militant.

Une autre forme de rupture de l'ordre du jour consiste à *poser un problème de fonctionnement*<sup>23</sup> (femmes militantes +) ou à *dénoncer la domination de l'association locale initiatrice du mouvement* (hommes militants –). Cette pratique est au cœur de la résistance à la domination masculine militante + même si celle-ci n'est pas nommée. Alors que les hommes s'acharnent sur l'association, les femmes préfèrent replacer le problème du fonctionnement dans les questions plus larges du statut de l'AG, du mode de désignation des représentant-e-s, de la spécialisation des tâches décisionnelles...

#### *Pratiques non prescrites et décriée de la mobilisation*

---

<sup>23</sup> Ainsi, la pratique des délégations sans mandat est contestée, de même que la mise à l'écart des militant-e-s – au moment de parler aux médias.

Pour la dernière forme de rupture de l'ordre du jour, les hommes militants + *répondent aux critiques*, ce qui induit un élargissement de leur travail du niveau formel vers le niveau informel. Cette réponse à des critiques parfois empreintes de violence masculine s'accompagne de la *tentative de temporiser/calmer*. Quand les tensions s'accroissent, les femmes militantes + tentent aussi d'intervenir. Cela n'empêche pas toujours les tensions de dégénérer, voire de susciter des pratiques qui défont peu à peu la mobilisation. Les hommes militants – *menacent de quitter le mouvement*, contrairement aux hommes militants +. Ceux-ci, conscients de leur rôle dans la survie de la mobilisation, savaient que leur propre départ en signerait l'arrêt de mort et c'est bien ce qui surviendra au bout de trois mois.

Le fait, rare à Morlaix, de *quitter l'AG par énervement* est masculin (militants –). En particulier, trois hommes se spécialiseront dans cette pratique, tout en revenant plusieurs fois, étant donné que les femmes (militantes +) *s'efforçaient de les rattraper*. Quant aux femmes militantes –, plutôt que de partir en menaçant, elles ne reviennent plus, l'invisibilité de leur départ prolongeant leur relégation en AG.

### **Déclinaisons des formes de division sexuelle du travail militant**

Si la distinction entre tâches prescrites et tâches non prescrites permet d'ordonner le déroulement de toutes les AG observées, la division sexuelle du travail militant n'est pas uniforme dans les mouvements de « sans ».

#### *Mobilisation de chômeurs et chômeuses de Rennes*

Durant l'AG rennaise (entre 30 et 50 personnes), sans doute sous l'effet de la charte de fonctionnement, les hommes militants + monopolisent davantage la présidence de séance et les tâches prescrites afférentes à la fonction. Par ailleurs, quand une femme préside (rarement), elle est aidée par les hommes qui multiplient les incursions dans son travail présidentiel. En revanche, la participation des femmes tend à augmenter dans les tâches prescrites qui sont liées à l'organisation des actions. Cette incursion des femmes, mises à l'écart des tâches prescrites formalisées par la charte (sauf celle du secrétariat...), résulte de leur plus forte participation aux tâches d'actions hors AG (comme pour les hommes militants – à Morlaix).

Le niveau informel de l'AG rennaise – *via* la rupture d'ordre du jour – est aussi un espace de confrontation directe avec les hommes militants +. Ainsi, les femmes militantes – font irruption dans le travail réel de l'AG par cette entrée dérobée. En revanche, les hommes militants – délaissent aussi ces pratiques non prescrites, dans le cadre d'un mode de participation inactive en AG et plus suiviste durant les actions. Du côté des militant-e-s +, la participation au niveau informel a un double visage. Les unes cherchent davantage à temporiser et à calmer. En revanche, les hommes déploient des pratiques de rappel à l'ordre prescrit si agressives que bien des chômeurs se désengagent, et les femmes plus rapidement.

#### *Les mobilisations de sans-papiers*

Là encore, le niveau formel de l'AG est marqué par la centralité des hommes militants + (et des femmes militantes + au Collectif) qui ne sont pas sans-papiers. Ils (et elles) prennent en charge les tâches prescrites décisionnelles, reléguant les sans-papiers

au rôle de spectateurs. Si l'on centre l'analyse sur la division sexuelle du travail militant, les deux mobilisations se ressemblent peu.

Au Comité (plusieurs centaines de personnes), la faiblesse numérique des femmes se prolonge par leur invisibilité dans le travail d'AG, hormis les comptes-rendus d'une seule femme<sup>24</sup>. Sous l'effet là encore d'une charte dont le poids symbolique ressemble à une Constitution avec l'institutionnalisation d'un porte-parole inamovible, le contrôle parfois autoritaire des tâches prescrites et de leur répartition par les hommes militants + (noirs) contrarie l'émergence d'un niveau informel permettant l'investissement des autres catégories de protestataires, en particulier des sans-papiers (soit les trois-quarts des effectifs du mouvement). Ceux-ci sont effectivement cantonnés à se porter volontaires ou à être désignés lors de la répartition des seules tâches exécutives. Sous l'effet de la domination des hommes militants +, la participation des sans-papiers au mouvement est liée au seul espoir d'obtenir des papiers, cette obtention débouchant sur un désengagement rapide.

Au Collectif (entre 30 et 50 personnes), la participation des sans-papiers (moins majoritairement des hommes) est beaucoup plus faible, les AG du mouvement se caractérisant par une sur-représentation irrégulière (entre 60% et 100%) des « soutiens » (blanc-he-s). La forte féminisation de ces dernier-e-s s'accompagne d'une participation intense des femmes aux AG, participation facilitée par une imbrication tolérée, voire encouragée, des niveaux formel et informel de l'AG<sup>25</sup>. Le refus de tout ordre du jour formalisé et de la distribution formelle de la parole ainsi qu'une pratique de rotation des tâches prescrites (entre militant-e-s +) complexifient le repérage de la domination masculine, reléguée à quelques tâches prescrites comme rythmer l'AG. Sous l'effet de la domination des « soutiens », les sans-papiers sont invisibles dans le niveau formel mais il n'est pas rare que leur incursion dans le travail d'AG – *via* le niveau informel du récit de vie ou d'un événement (arrestation...) – fasse l'objet d'une réorientation du déroulement de l'AG, comme par exemple l'organisation immédiate d'une occupation pour résoudre un problème de logement. Cette prise en compte de la parole des sans-papiers ne doit pas faire illusion : elle ne modifie pas l'action des rapports sociaux de race dans la spécialisation des tâches prescrites.

## Conclusion

Ainsi, la comparaison de plusieurs mobilisations locales de « sans » permet de relativiser les analyses dichotomiques qui éludent la dynamique protéiforme des rapports sociaux de sexe. En distinguant un niveau prescrit et un niveau non prescrit, nous avons vu que les femmes (et les militant-e-s –) participent souvent à l'AG. Parce que les tâches prescrites sont accaparées par les hommes (militants +), il ne reste aux femmes (et aux militant-e-s –) qu'à sécréter un autre niveau de participation.

Les « incidents » en AG révèlent alors l'inadéquation entre un niveau prescrit (par les hommes militants +) et la mise ensemble de groupes sociaux antagoniques dans l'ordre des rapports sociaux. Le niveau non prescrit de l'AG agit comme un révélateur des rapports de pouvoir qui structurent le mouvement social. Il ne contrarie pas seulement le « bon » déroulement du niveau prescrit : il est un produit de celui-ci. On peut alors faire l'hypothèse que *la justification du travail prescrit (instaurer un ordre*

---

<sup>24</sup> Elle est chargée du suivi quotidien des arrestations de sans-papiers et de la transmission des besoins en vêtements des personnes arrêtées.

<sup>25</sup> Cette imbrication découle de la volonté des « soutiens » de favoriser l'expression des sans-papiers dès qu'ils ou elles manifestent leur envie de parler durant l'AG.



*« logique » pour assurer la viabilité de l'AG) cache le fait qu'il s'agit aussi d'un instrument de domination au service des hommes militants +.*

**Annexe 1**  
**La division du travail militant (prescrit) dans les assemblées générales de Morlaix**

	Femmes >	Femmes = hommes	Hommes >
Militant-e-s – >		<b>19</b> Se proposer pour distribuer des tracts.	<b>9</b> Faire le bilan d'une action ponctuelle <b>39</b> Se proposer pour dormir la nuit d'occupation <b>6</b> Se proposer pour le service d'ordre
Militant-e-s – = militant-e-s +	<b>13</b> Se préoccuper de la sécurité <b>7</b> Se préoccuper de qui dort la nuit d'occupation	<b>8</b> Prendre des notes <b>10</b> Proposer de contacter la presse <b>18</b> Se préoccuper du nombre de mobilisé-e-s <b>69</b> Se proposer pour participer à une occupation <b>40</b> Se proposer pour participer aux commissions	
Militant-e-s + >	<b>7</b> Décrocher le téléphone <b>23</b> Noter au tableau	<b>7</b> Répondre au téléphone <b>7</b> Proposer que chacun-e s'exprime <b>8</b> Se préoccuper de la visibilité du mouvement <b>5</b> Organiser les horaires <b>14</b> Se proposer pour faire un tract	<b>27</b> Ouvrir l'AG <b>21</b> Clore l'AG <b>35</b> Distribuer la parole <b>47</b> Rythmer l'AG * Faire l'ordre du jour ( <i>collectif et continu</i> ) <b>10</b> Rappeler l'ordre du jour * Introduire un point à l'ordre du jour ( <i>souvent collectif</i> ) <b>10</b> Faire le compte-rendu d'une rencontre officielle <b>10</b> Faire le point sur la situation générale <b>12</b> Présenter une action à venir <b>6</b> Faire un point financier <b>6</b> Lire un texte à l'AG <b>119</b> Proposer une action <b>13</b> Proposer la mise en place d'une commission <b>16</b> Proposer de durcir le mouvement <b>5</b> Organiser la mise en place des commissions <b>7</b> Organiser l'occupation <b>9</b> Organiser la répartition du travail pour une action à venir

**Annexe 2**

**La division du travail militant (non prescrit) dans les assemblées générales de Morlaix**

	Femmes >	Femmes = hommes	Hommes >
Militant-e-s – >			<b>14</b> Raconter sa vie ou une anecdote <b>10</b> Dénoncer la domination de l'association initiatrice du mouvement <b>9</b> Agresser un « bouc-émissaire » <b>13</b> Menacer de quitter le mouvement <b>13</b> Quitter l'AG par énervement
Militant-e-s – = militant-e-s +	<b>5</b> Nettoyer la salle <b>23</b> Poser un problème de fonctionnement	<b>5</b> Amener à boire <b>44</b> Rompre l'ordre du jour <b>14</b> Donner une info hors ordre du jour <b>22</b> Faire une blague	
Militant-e-s + >	<b>9</b> Défendre un « bouc-émissaire » <b>5</b> Rattraper quelqu'un qui quitte l'AG	<b>6</b> Poser un problème d'organisation <b>18</b> Temporiser, calmer	<b>17</b> Répondre aux critiques <b>13</b> Parler sans être inscrit et sans être rappelé à l'ordre du jour